



TOAST
pour le dîner d'État offert par Son Excellence Monsieur Ion ILIESCU,
Président de la Roumanie,
en honneur de Leurs Altesses Royales
le Grand-Duc HENRI et la Grande-Duchesse MARIA-TERESA de Luxembourg
(Bucarest, le 29 mars 2004)

Permettez-moi en premier lieu d'exprimer tout le privilège et la joie que j'éprouve d'accueillir Vos Altesses Royales en Roumanie, dans le cadre d'une visite d'Etat qui se révélera, j'en suis persuadé, autant fructueuse qu'agréable. Cette visite d'Etat comporte pour la Roumanie et moi-même une signification toute particulière, car elle se constitue en un brillant témoignage de l'amitié et de la confiance entre nos deux pays et peuples, un témoignage également de notre coopération politique étroite et constructive que nous ne cessons de consolider à la veille d'échéances cruciales pour l'avenir de la Roumanie et de l'Europe unifiée.

En remontant le fil de l'histoire, nous pouvons constater avec émerveillement que les relations de cœur entre nos peuples sont le fruit d'un véritable miracle, qui dépasse largement les distances géographiques et temporelles. En effet, les migrations luxembourgeoises en Transylvanie, à partir du XIIème siècle, et notamment le fait que, de nos jours encore, un dialecte proche du luxembourgeois actuel soit parlé par une partie de la population de cette région, a constitué et constitue toujours un lien puissant, qui a été maintes fois souligné par les historiens roumains et luxembourgeois. Par conséquent, je ne peux que me réjouir de l'inauguration demain, à Sibiu, de la Maison du Luxembourg, dont le centre de recherche qui y sera installé sera chargé d'approfondir ce sujet d'un grand intérêt pour une meilleure connaissance des moments privilégiés de notre histoire commune.

Le Luxembourg est pour la Roumanie bien plus qu'un partenaire. Profondes et affectives, nos relations ont gagné ces dernières années en force et en intensité, donnant lieu à une coopération efficace dans le cadre du processus d'adhésion de la Roumanie à l'Union Européenne.

Pour nous, le Grand-Duché de Luxembourg, en tant que pays fondateur de l'Union Européenne et porteur d'une vision puissante de l'avenir de l'Europe, que nous désirons toujours plus forte, plus solidaire et plus active sur le plan international, représente un véritable modèle de développement, alliant les exigences de la performance économique aux impératifs de l'équité sociale. Il ne s'agit pas d'un modèle dans le sens d'une expérience susceptible d'être mimée ou transposée telle quelle, mais une source intarissable d'inspiration pour toute société en quête de progrès. Plus précisément, je pense à l'expérience accumulée par le

Luxembourg dans la solution des problèmes par la voie du consensus. A cet égard, l'influence du modèle luxembourgeois sur mon pays a été notable, notamment en ce qui concerne ce que nous, Roumains, appelons « l'esprit de Snagov » ou l'union des voix de tous les partis politiques, de gouvernement et d'opposition, ainsi que de la société civile et de la Roumanie profonde, pour soutenir l'objectif de l'adhésion à l'Union Européenne.

**Vos Altesses Royales,
Mesdames et Messieurs,**

Au cours de la dernière décennie, les liens entre la Roumanie et le Grand-Duché de Luxembourg ont pris un essor remarquable. Des relations marquées par une confiance réciproque et une concertation politique soutenue se sont nouées entre les dirigeants de nos deux pays, laissant présager des perspectives fortement prometteuses. Ces relations sont placées en premier lieu sous le signe de notre coopération au sein de l'Union Européenne élargie.

La Roumanie se trouve à présent à un moment décisif pour ce qui est de la réalisation de ses aspirations européennes et, dans ce contexte, l'appui du Grand-Duché de Luxembourg, tant en faveur de la clôture des négociations avec la Roumanie sous le mandat de l'actuelle Commission, que pour la signature du Traité d'adhésion de la Roumanie sous présidence luxembourgeoise, au premier semestre 2005, nous est précieux plus que jamais. Le soutien généreux du Luxembourg, réaffirmé lors de cette visite d'Etat, renforce les autorités roumaines dans leur volonté d'œuvrer fermement afin que toutes les conditions requises par l'accès de la Roumanie au statut de membre à part entière de l'Union Européenne au début de l'année de 2007 soient remplies en temps utile.

Nous sommes décidés à poursuivre sans compromis sur la voie des réformes internes, tout en nourrissant la confiance que nos efforts mèneront à l'atteinte, avant la fin de l'année, des standards d'adhésion. Nous comptons grandement sur l'appui bienveillant du Grand-Duché de Luxembourg tout comme sur sa solidarité auprès des autres Etats membres pour que le processus d'élargissement, dont au 1^{er} mai s'achève seulement la première phase, reste unitaire et se déroule avec la même détermination selon le calendrier établi à Bruxelles, en décembre 2003.

Nous sommes conscients qu'il existe encore une multitude d'opportunités à explorer et valoriser sur le plan de nos relations économiques. Je pense toutefois que les contacts de haut niveau qui ont eu lieu ces dernières années entre nos dirigeants, et je pense surtout à ceux de

nos premiers ministres et de nos ministres des affaires étrangères, ont posé les bases d'un essor significatif dans ce domaine, qui - j'en suis convaincu - porteront bientôt leurs fruits.

Nos deux pays bénéficient, enfin, de relations placées sous le signe d'une coopération culturelle intense, fondée sur des affinités puissantes et un intérêt très poussé de part et d'autre pour une meilleure connaissance réciproque des valeurs culturelles et spirituelles. C'est donc avec satisfaction que la Roumanie a accepté l'invitation généreuse du Grand-Duché de s'associer en 2007 aux manifestations « Le Luxembourg et la Grande Région : capitale européenne de la culture ». Nous y voyons une opportunité exceptionnelle de mettre en exergue, à l'échelle européenne, les liens privilégiés que nous entretenons avec le Luxembourg, ainsi que l'offre culturelle roumaine, d'autant plus que ces manifestations coïncideront – nous l'espérons tous – avec l'année de l'adhésion de la Roumanie à l'Union Européenne.

Permettez-moi, en conclusion, d'évoquer un moment spécial, à savoir le soutien enthousiaste et chaleureux que Vos Altesses Royales ont accordé au peuple roumain dès les premières heures qui ont suivi la chute du régime communiste et qui illustre l'amitié profonde qui unit les peuples roumain et luxembourgeois.

C'est à cette amitié que je lève mon verre à présent et à notre avenir commun au sein de l'Europe élargie, en l'honneur de Vos Altesses Royales, en l'honneur des hautes personnalités luxembourgeoises et roumaines qui nous entourent, pour la consolidation de la coopération entre le Luxembourg et la Roumanie et, pas en dernier lieu, pour la prospérité du peuple luxembourgeois, aux côtés duquel nous souhaitons participer à la construction européenne et à l'affirmation de notre grande famille dans le monde.